



8 enseignements obligatoires

- Français
- Histoire-géographie
- Langues étrangères (LV1 et LV2)
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Éducation physique et sportive (EPS)
- Éducation civique, juridique et sociale (ECJS)

2 enseignements d'exploration

- Sciences éco et sociales
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

1 enseignement facultatif

- EPS (éducation physique et sportive)
- Atelier artistique.

1 accompagnement personnalisé

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières de manière différentes ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.

